

#4 Cocon de la vie associative mercredi 18 janvier

Membres présent·e·s (11 soit 46% des membres):

- Josiane Roche – Acarythm
- Rachel Poirier – Ludothèque Ludicité
- Jocelyne Beard – Vive La TASE !
- Louise Plaige – Simon de Cyrène
- Léa Crevet – Emmaüs Défi
- Maryvonne Bin-Heng – Filactions
- Charlotte Hans – Cagibig Mutualisation
- Livia Delaporte – La Gonette
- Patrick Pegoraro – Office du Sport Villeurbannais
- Delphine Cury – Villeurbanne Twirling
- Jordhan Fillon – Association Vitacolo

Externes présent·e·s (4) :

- Clara Mentec – Dir . Vie associative et des centres sociaux
- Mathilde Soupizet – Dir . Vie associative et des centres sociaux
- Pascale Quénot – Dir . Vie associative et des centres sociaux

Ordre du jour :

- LA GALETTE !
- Vote du règlement intérieur
- Commission 'communication'
- Commission 'événements'
- Retour sur la genèse du Cocon
- Retour sur l'étude comparative des autres conseils consultatifs
- Présentation du plan d'actions de la vie associative
- Gestion des absences / associations démissionnaires

Vote du règlement intérieur : Le règlement intérieur est finalisé après plusieurs séances de travail. Il devait être présenté au vote du Cocon n°4 mais en raison du faible nombre de présents (11 sur 24), décision a été prise de renvoyer le vote au prochain Cocon. Le

règlement intérieur sera donc voté au Cocon n°5 et ce quel que soit le nombre de personnes présentes afin de ne pas bloquer l'avancée des travaux du Cocon.

Commission Communication

1- Communication interne :

Il a été décidé (à l'unanimité !) :

- ⇒ La mise en place d'un **WhatsApp**. Ce groupe va être créé sans attendre par Jordhan puis Clara deviendra administratrice du groupe WhatsApp à partir du moment où elle aura un téléphone professionnel ;
- ⇒ De créer une **adresse mail Cocon** via Framalist, Jordhan est missionné aussi ;
- ⇒ D'utiliser **Slack ou frama**. Une démonstration de l'outil sera faite lors du prochain Cocon ;
- ⇒ La mise en place d'une **boîte à idées** pour permettre aux associations présentes de laisser idées et suggestions lors des Dialogues Ville/Asso ;

2- Communication externe :

- ⇒ Volonté de s'impliquer dans la **rédaction du Viva de septembre + des Viv'asso** ; La commission communication reprendra contact sous peu avec le rédacteur en chef de Viva pour préparer le Viva de septembre. Une page du Viv'Asso pourra également être mise à disposition du Cocon pour ses communications.
- ⇒ Création d'une **identité visuelle** : propositions de logos à venir par la commission communication (Delphine) ;
- ⇒ Création d'un **Kakémono** une fois l'identité visuelle créée. Propositions de contenu par la commission communication. La DVACS s'engage à financer ce kakémono ;
- ⇒ Création d'un **flyer** une fois l'identité visuelle créée : propositions de contenu par la commission communication. La DVACS s'engage à financer l'impression des flyers ;
- ⇒ Création d'une page dédiée au Cocon (édito par exemple) dans la nouvelle version de **l'annuaire des associations 2023** ;
- ⇒ Ajout d'une rubrique Cocon sur **Wikilleurbanne**.

Commission Évènements :

- Elle se réunira le 2 février prochain pour l'organisation des Dialogues Ville/Associations du 7 mars qui porteront sur la création du **Pôle ressources de l'accompagnement et des initiatives**.
- Lors de ces Dialogues du 7 mars, un temps sera dédié à la **présentation du Cocon** à travers l'introduction de la soirée, la tenue d'un stand et/ou la mise en place de la boîte à idées.

Retour sur la genèse du Cocon :

Lors des Assises de la vie associative à l'été 2021, qui ont abouties à l'élaboration du plan d'actions de la vie associative, il a été décidé de « **Créer un conseil consultatif de la vie associative pour renforcer le dialogue et la coopération entre la Ville et les associations** ».

Les prérogatives de ce conseil consultatif ont été décidées lors des Dialogues Ville/associations de décembre 2021 et mars 2022 et déclinées comme suit :

- **Animation du réseau associatif (mise en avant, mise en relation, mise en commun) ;**
- **Relation ville / associations ;**
- **Développer des projets communs ;**
- **Co-construction des Dialogues et Assises.**

Retour sur l'étude comparative des autres conseils consultatifs :

Et ailleurs, ça marche comment ? Cette étude comparative a permis de dégager des pistes de travail pour le Cocon villeurbannais :

- Aller à la rencontre du Conseil Consultatif de la Vie Associative (CCVA) de Vaulx-en-Velin ;
- Aller à la rencontre des différentes instances participatives de la ville de Villeurbanne (Assemblée citoyenne, Budget participatif...);
- Travailler à une page web / un dossier de présentation du Cocon ;
- Créer une bourse d'échange de matériel / une bourse aux dons et au matériel réformé ;
- Mettre en œuvre des projets inter-associatifs ;
- Participer à la création d'une bourse d'échange de compétences / un annuaire des experts associatifs pouvant conseiller et accompagner la mise en œuvre des politiques publiques.

Gestion des absences / associations démissionnaires : Renvoi au prochain Cocon, une fois le règlement intérieur voté.

Ordre du jour du prochain cocon (Cocon n°5 : mercredi 22 mars) :

- Visite des locaux du futur pôle de ressources, de l'accompagnement et des initiatives, Maison Berty Albrecht, 14 place Grandclément à Villeurbanne.
- Si leur disponibilité le leur permette, échanges avec les élu.e.s ! Le premier sujet de rencontre pourrait être une présentation des modalités d'attribution des subventions par Agnès Thouvenot, première adjointe au maire déléguée à la transition écologique, à l'urbanisme, l'habitat et la ville durable et Christine Goyard-Gudefin,

adjointe au maire déléguée à la vie associative et aux centres sociaux. Proposition pourrait également être faite à Jonathan Bocquet, adjoint au maire délégué aux finances de présenter le budget de la ville. Le Cocon recueillera les questions des associations extérieures pour préparer ces rencontres ;

- Temps dédié à l'interconnaissance entre les différents membres du Cocon. Temps animé par Louise (Simon de Cyrène) et Livia (La Gonette) ;
- Démonstration des outils de communication Slack et Frama par la commission communication ;
- Vote du règlement intérieur et gestion des absences / tirage au sort pour remplacer les associations démissionnaires.

Date Cocon N°6 : **mercredi 17 mai 2023**

Pièces-jointes au CR : **règlement intérieur** et **plan d'actions de la vie associative**.